

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 24 JUIN 2024

Délibération n° CM2024_32

Convocation du 14 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 25

Thème : ASSOCIATIONS NON SPORTIVES

Objet : Subvention à l'amicale mycologique des fureteurs

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni à la salle de la Trèche, sous la présidence de Mme Viviane PERRIN, 1^{ère} adjointe au Maire.

Sont présents : Mme PERRIN, M. FOURRIER, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme DOUHARD, Mme FRÈRE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : M. LAGRANGE qui a donné pouvoir à M. FOURRIER
Mme SEVIN qui a donné pouvoir à Mme PERRIN
Mme RICHARD-PERROT qui a donné pouvoir à Mme DOUHARD
Mme CARNOT
M. DE ABREU
Mme ZARÉBA qui a donné pouvoir à Mme GRANDO
M. MARTIN qui a donné pouvoir à M. ANDRÉ
Mme MAES qui a donné pouvoir à Mme PRIET
Mme MARTIN-ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. GRAS

Secrétaire de séance : Monsieur Didier PAQUAUX

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR : V PERRIN

Le rapporteur informe le conseil de la demande de subvention de l'association amicale mycologique fureteurs et propose d'attribuer une subvention de 50 € pour l'année 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'attribuer une subvention d'un montant de 50€, au titre de 2024, à l'amicale mycologique des fureteurs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


Jean-Claude LAGRANGE.



Le secrétaire de séance,


Didier PAQUAUX.

Transmis à la Sous-Préfecture le 27.06.2024 et publié sur le site internet de la commune le 01.07.2024